

Plan canicule : l'avertissement chaleur déclenché à Saint-Nazaire

« L'avertissement chaleur », dispositif du Plan canicule, est déclenché ce mardi 30 juillet 2024. Il correspond à la carte de vigilance jaune de Météo France et signale l'amorce d'une canicule.

Les personnes âgées sont les personnes les plus vulnérables en cas de fortes chaleurs. Elles sont d'autant plus fragiles qu'elles vivent parfois dans l'isolement et sont moins aptes à réclamer de l'aide ou n'osent pas le faire. Sous l'impulsion du ministère de la santé et de la solidarité, et de l'Institut national pour l'éducation à la santé (INPES), la Ville de Saint-Nazaire met en place une campagne de sensibilisation aux gestes à adopter en cas de fortes chaleurs afin que chacun, proches et voisins redoublent de vigilance envers les personnes âgées.

Pour bénéficier d'un suivi en cas de canicule, la Ville de Saint-Nazaire, via son Centre Communal d'Action Sociale invite les personnes de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap à s'inscrire sur le registre communal canicule via le numéro dédié : **02 40 17 19 99**

Le registre communal canicule permet de recenser les personnes vulnérables et de repérer notamment les personnes nécessitant une attention particulière du fait de leur isolement en cas d'alerte canicule.

Accueil CCAS | 02 40 17 19 99 | 37 avenue Pierre Mendès-France

Ouvert du lundi au vendredi, 8h30/12h - 13h30/17h (fermé jeudi matin)

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr